

## Pour vivre le Carême sur le Confluent

### **PRIER :**

Ce temps de Carême est l'occasion de redécouvrir l'importance d'une prière régulière. Voici quelques propositions :

- La chaîne de prière : s'inscrire sur les panneaux dans les églises pour un créneau horaire ; là où on est, sur ce créneau horaire, on prie en communion avec la paroisse. On peut prier seul ou avec d'autres, à partir d'un texte biblique ou avec le chapelet. Mais alors, nous le faisons au nom de la paroisse.
- Il y a aussi les différentes propositions habituelles de la paroisse auxquelles on décide de participer de façon plus marquée: messes (en semaine, le dimanche), chapelet, adoration du Saint Sacrement, laudes, « prières et partage », prière dans l'église.
- Pourquoi pas : prier en couple, en famille ?
- La journée « Écoute et Pardon » le 24 mars à Andrésy.
- Méditer à l'avance l'Évangile du dimanche.

### **PARTAGER :**

- Des gestes sont proposés :
  - Le 5<sup>ème</sup> dimanche de Carême est la journée du CCFD, Terre Solidaire.
  - Le 11 mars, parc du Prieuré, les enfants du caté et les jeunes de l'Aumônerie participeront aux activités « Bouge ta Planète ».
  - Le 14 février, à la fin de la célébration des cendres à Maurecourt, bol de soupe du CCFD.

Le Lien du 11 février au 4 mars 2018

- Mais on peut aussi décider d'un geste de partage en famille.
- On peut aussi s'inscrire au repas-surprise lancé par le Conseil Pastoral.
- On peut aussi porter davantage attention aux voisins, à ceux que nous croisons là où nous passons, à ceux avec qui nous sommes de façon habituelle.

### **JEÛNER :**

Jeûner n'est pas la privation pour la privation !

Le jeûne est une façon de se décentrer de soi pour s'ouvrir aux autres, à Dieu. C'est le choix d'une forme de dépouillement, de simplification de vie qui nous fait rejoindre l'appel du pape François dans son encyclique « Laudato sí ».

À chacun de trouver les façons de jeûner : bien sûr, ça peut être une autre façon de se nourrir ; mais ça peut être aussi libérer du temps (pour être plus proche des autres) en étant moins accro à la télé, à l'ordinateur... Ça peut être une façon différente d'utiliser la voiture...

Une proposition nous est faite par l'association « Source d'Eau Vive » : ne pas boire de boisson alcoolisée pendant tout le temps de Carême, tout en priant pour les personnes malades de l'alcool.

Chacun peut trouver son chemin de Carême, qui nous conduit ensemble à fêter Pâques.

Le Lien du 11 février au 14 mars 2018